



Modalités du contrat : Fromage de Vaches 2024 - La ferme du Ponant

ADHÉSION : La signature d'un contrat ne peut se faire qu'après adhésion et paiement de la cotisation à NovelAmap et implique donc l'engagement de participer comme bénévole à 4 distributions minimum sur l'année (18h45 - 19h45, inscription sur calendrier). Pour une première adhésion : pré-inscription sur www.novelamap.org. Validation de l'adhésion au moment de la remise du chèque de 10€.

DISTRIBUTIONS :

Les distributions sont toutes les 2 semaines du 24/01/2024 au 15/05/23 puis du 17/07/24 au 04/12/2024. Elles ont lieu le **mercredi de 18h45 à 19h30 à l'école élémentaire de Novel** (70 ter av. France, Annecy). Les jours de distribution sont consultables à tout moment sur www.novelamap.org

- **1 : Distribution du « Petit panier standard » (20 dates) :** 24/01 - 07/02 - 21/02 - 06/03 - 20/03 - 03/04 - 17/04 - 01/05 - 15/05 puis 17/07 - 31/07 - 14/08 - 28/08 - 11/09 - 25/09 - 09/10 - 23/10 - 06/11 - 20/11 - 04/12.

- **2 : distribution du « Grand panier standard » (20 dates) :** 24/01 - 07/02 - 21/02 - 06/03 - 20/03 - 03/04 - 17/04 - 01/05 - 15/05 puis 17/07 - 31/07 - 14/08 - 28/08 - 11/09 - 25/09 - 09/10 - 23/10 - 06/11 - 20/11 - 04/12.

- **3 : distribution du « Panier Bleus » (20 dates) :** 24/01 - 07/02 - 21/02 - 06/03 - 20/03 - 03/04 - 17/04 - 01/05 - 15/05 puis 17/07 - 31/07 - 14/08 - 28/08 - 11/09 - 25/09 - 09/10 - 23/10 - 06/11 - 20/11 - 04/12.

- **4 : distribution du « Panier Raclette » (5 dates) :** 24/01 - 21/02 - 20/03 puis 06/11 - 04/12.

PANIERS :

Vous pouvez choisir un ou plusieurs paniers et adapter la quantité des paniers choisis en fonction du volume souhaité.

Les paniers sont fixés pour l'année. Tout panier non récupéré avant 19h30 sera considéré comme perdu et ne sera pas remplacé.

Vous vous engagez dans un lien solidaire avec le producteur : vous acceptez donc les aléas de production, et pouvez être invité à participer à un coup de main exceptionnel sur l'exploitation.

Pensez à suivre les informations de l'Amap sur www.novelamap.org

CONTRATS :

Afin de simplifier l'organisation, merci de :

- **Imprimer et remplir le contrat en 1 exemplaire (2 ex. si vous souhaitez conserver le vôtre après signature par le producteur.**

- **Apporter le contrat et le règlement le mercredi 29 novembre 2023 (18h45 – 19h30)**

- **Règlement à l'ordre de la FERME DU PONANT en 4 chèque(s) correspondant(s) au montant total, qui seront débités en janvier / avril / juillet / octobre 2023.**

POUR TOUTES QUESTIONS :

- Référente : Clotilde Rémusat - 06 59 45 32 22 - c.remusat@gmail.com

- Producteur : Johann Bocquet - 06 20 93 46 15 - johannbocquet@live.fr

LA FERME DU PONANT - Le petit fromager des Bauges :

« Fiers éleveurs d'une vingtaine de vaches laitières, veaux et génisses, je fabrique des fromages artisanaux aux recettes inventives dans sa ferme de la Chapelle-Saint-Maurice : Bleu du Laudon, Persillé du Laudon, Pépète du Laudon, Crémeux du Laudon, Tomme du Laudon, Raclette du Laudon !

J'ai repris l'exploitation agricole en 2018 et j'ai voulu travailler dans la continuité de mes prédécesseurs, la famille Bouvet. J'ai suivi la même démarche du respect des animaux et de la terre, en y apportant mes propres valeurs. Je n'utilise aucun pesticide et je ne donne que très peu de compléments alimentaires à mes animaux. Mon but est de vous garantir des produits laitiers certifiés bio et de qualité.

Vous êtes les bienvenus à la ferme pour une visite, pour participer à la traite et au soin des vaches ou encore à la fabrication de tome ! À très bientôt. *Johann Bocquet*»